



UN PROBLÈME JURIDIQUE ? UNE DÉMARCHE À EFFECTUER ?

Nous avons recensé pour vous les dispositifs d'accès au droit dans le Morbihan.



UN PROBLÈME
JURIDIQUE?



UNE DÉMARCHE
À EFFECTUER?



JEUNESSE ET
CITOYENNETÉ



NOTRE
ACTUALITÉ

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Morbihan vous présente son site internet.

QU'Y TROUVE-T-ON?

1.

Les lieux d'accès au droit répertoriés par ville pour faciliter les démarches des usagers.

2.

Des formulaires en ligne à télécharger et des réponses aux questions les plus courantes (travail, logement, justice, jeunesse...).

3.

L'actualité du CDAD avec les projets en cours, ceux à venir et les événements marquants (conférences, création de pad...).